

# Déclaration de fin d'affiliation d'un maire ou d'un adjoint au maire d'une commune de la Nouvelle-Calédonie

cadre réservé à la CAFAT

Extrait de l'article Lp 54 de la loi du pays n°2001-016 du 01/01/2002 relative à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie (JONC du 18 janvier 2002).  
«[...] les maires et adjoints des communes de la Nouvelle-Calédonie sont affiliés au Régime Unifié d'Assurance Maladie-Maternité à la condition qu'ils ne soient pas affiliés à un autre titre à ce régime ou à un autre régime obligatoire d'assurance maladie-maternité.»

**LA COMMUNE - En cas de radiation du compte cotisant, mettre une croix dans la case ci-contre :**

Dénomination de la commune

N° compte cotisant       /

N° RIDET         .    Code APE (NAF)

Adresse de correspondance

Boîte postale  Code Postal  Commune

E-mail  Téléphone  Fax

## LE MAIRE OU L'ADJOINT AU MAIRE

Qualité : Maire  Adjoint

Joindre une pièce d'état civil récente ou à défaut une photocopie de pièce d'identité en cours de validité.

N° Assuré CAFAT       Date de radiation au RUAMM         
*jour mois année*

NOM  NOM marital

Prénom(s)  Sexe (M ou F)

*Dans l'ordre de l'état civil*

Date de naissance         Lieu de naissance   
*jour mois année*

Adresse de correspondance

Boîte postale  Code Postal  Commune

E-mail  Téléphone  Fax

Fait le         
*jour mois année*

*signature*



Votre vie, c'est notre quotidien

BRANCHE RECOUVREMENT

Service Dossiers Cotisants

4 RUE DU GENERAL MANGIN

BP 15

98849 NOUMEA CEDEX

NOUVELLE-CALÉDONIE

RIDET 112 615-001

TEL. / FAX. (687) 25.58.09

recouvrement-dpae@cafat.nc

www.cafat.nc

En renseignant ci-dessus vos coordonnées, vous recevrez des supports d'information diffusés par la CAFAT en conformité avec sa mission de service public.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont destinées à la gestion de votre dossier et à celle de nos fichiers assurés et cotisants. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ces données (Loi du 06.01.1978) auprès de la Direction de la CAFAT.